

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	15

Séance du 27 novembre 2025

Date de la convocation
20 novembre 2025

Date de la séance
27 novembre 2025

N°2025_11_05
--------------

Modification de la programmation pluriannuelle de travaux de voirie
---

*Le vingt-sept novembre deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine MALAISE.*

**Présents :** Catherine MALAISE, Claude LÉVÊQUE, Chantal WAGNER, Brigitte GODART, Benjamin WAQUELIN, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Frédéric LEFEVRE, Jean-Michel BOSTYN, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN

**Absents ayant donné procuration :** Jocelyne LARUE représentée par Catherine MALAISE, Benoît LEBON représenté par Jean-Michel BOSTYN, Damien GOULARD représenté par Audrey POTAUFEUX, Justine MARCY-CHINCHILLA représentée par Frédéric LEFEVRE

**Absents excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Chantal WAGNER

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, lequel dispose que le conseil municipal règle par ses délibérations, les affaires de la commune,

**VU** l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

**VU** les compétences en matière de voirie de la Communauté Urbaine du Grand Reims,

**VU** la délibération n° 2021-03-01 du 5 mars 2021, relative à la programmation pluriannuelle des travaux de voirie,

**VU** la délibération n° 2022-01-03 du 14 janvier 2022, relative à modification de la programmation pluriannuelle des travaux de voirie,

**VU** la délibération n° 2022-07-01B du 28 juillet 2022, relative à la demande d'intégration dans la programmation 2023-2024 de la rénovation de l'éclairage extérieur de l'Église Saint-Pierre auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims

**VU** la délibération n° 2024-02-02 du 23 février 2024, relative à la demande d'intégration de la réfection d'une partie du Chemin du cimetière dans la programmation voirie 2024,

**CONSIDÉRANT** que toutes opérations de voirie demandées à la Communauté Urbaine du Grand Reims doivent être formalisées par une délibération d'intention,

**CONSIDÉRANT** la réunion qui a eu lieu en présence du technicien voirie du Pôle Territorial de Fismes Andre et Vesle, le 22 juillet 2025, présentant le résultat des diagnostics techniques portant sur l'état des voiries de la commune,

**CONSIDÉRANT** la proposition des élus de la commission « Voiries et réseaux », réunis le 20 octobre 2025, relative à la modification de la programmation pluriannuelle,

Date de transmission de l'acte: 02/12/2025  
Date de réception de l'AR: 02/12/2025

051-215104159-2025\_11\_05-DE

A G E D I

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de modifier la programmation pluriannuelle des travaux de voirie comme suit, par ordre de priorité :

- 1/ rue de Montigny, rue du Presbytère et rue Basse du Petit Moulin (enfouissement des réseaux et réfection de la voirie) ;
- 2/ rue des Petits Près, rue de la Fontaine et rue des Fourbettes et la rue des Jardins (reprofilage et gravillonnage bi-couche).
- 3/ rue Saint-Antoine (enfouissement des réseaux et réfection de la voirie).

**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces travaux.

Le Maire,  
Catherine MALAISE

*C. Malaisé*



Date de transmission de l'acte: 02/12/2025  
Date de réception de l'AR: 02/12/2025

051-215104159-2025\_11\_05-DE

A G E D I